



COMITÉ ANIMER ET SOUTENIR LA COMMUNAUTÉ

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 11 MARS 2025 EN VISIOCONFÉRENCE

- Membres : Mme Maryse Bellemare, conseillère municipale et vice-présidente du comité
M. François Bergeron, citoyen (arrivée : 8 h 36)
Mme Francine Boivin, citoyenne
M. René Martin, conseiller municipal et président du comité
Mme Sabrina Roy, conseillère municipale
- Invitées et invités : Mme Pascale Albernhé-Lahaie, conseillère municipale
M. Éric Angers, directeur général adjoint – Proximité (arrivée : 9 h)
Mme Geneviève Auclair, conseillère municipale (arrivée : 8 h 53)
Mme Karine Bertrand, cheffe de division – Loisirs et vie communautaire
M. Dany Carpentier, conseiller municipal (arrivée : 8 h 35)
M. Philippe Champagne, chef de division – Sport, événements et plein air
Mme Sophie Desfossés, directrice – Culture, loisirs et vie communautaire
Mme Julie Gélinas, secrétaire de direction (arrivée : 8 h 33)
Mme Andréanne Guilbert, directrice de cabinet associée (départ : 8 h 38; retour : 8 h 49 à 8 h 55; 8 h 58)
M. Steven Hill Paquin, coordonnateur – Participation publique (arrivée : 8 h 48)
Mme Carine Houle, secrétaire administrative aux commissions et comités
Mme Hélène Marchildon, attachée politique (arrivée : 8 h 32)
Mme Cynthia Simard, directrice – Communications et participation publique (arrivée : 8 h 34)
M. François Vaillancourt, directeur général (arrivée : 8 h 33)
- Absence : M. Daniel Cournoyer, conseiller municipal

Il est important de préciser que ce comité joue un rôle uniquement consultatif et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au comité exécutif ou au conseil municipal pour décisions ultérieures.

1. Ouverture de la réunion

L'ouverture de la réunion est faite par le président du comité à 8 h 31. Après vérification et constatation du quorum, la réunion peut débuter. Le président souhaite la bienvenue à la nouvelle cheffe de division – Loisirs et vie communautaire.

2. Consentement à l'enregistrement de la réunion

Le président demande aux membres du comité s'ils consentent à l'enregistrement de la réunion. Les membres consentent à l'enregistrement de la réunion.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 10 décembre 2024

Le président s'informe auprès des membres qui étaient présents à la réunion du comité du 10 décembre 2024 s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

5. Adoption du procès-verbal révisé de la réunion du 7 novembre 2024 et du procès-verbal de la réunion du 12 décembre 2024 de la Table de travail sur le développement social

Le président s'informe auprès des membres du comité s'ils ont pris connaissance des procès-verbaux de la Table de travail sur le développement social qui avaient été déposés sur le site SharePoint du comité. Les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

6. Suivi des recommandations émises dans les CASC 2024

À la suite des discussions tenues dans le cadre du budget 2025, les recommandations formulées par les membres du comité Animer et soutenir la communauté tout au long de l'année 2024 ont été recensées. Un rappel des sujets et des recommandations est fait, et une mise à jour est donnée pour chacune des recommandations (par exemple, en cours, réglé, complété, en traitement). Le tableau complet des recommandations a été déposé sur le site SharePoint du comité.

[...]

Levée de la réunion

Il est 9 h 12. Tous les points à l'ordre du jour ont été discutés. La réunion est levée.

M. René Martin
Président du comité et conseiller
municipal

Mme Carine Houle
Secrétaire administrative aux
commissions et comités